



## Déclaration de l'UNSA Education

Au CDEN du 9 février 2017

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale,

L'UNSA Éducation de Loire Atlantique constate la souplesse sur l'application des seuils, tenant ainsi compte de nos demandes. Néanmoins notre fédération souhaite que cette souplesse se traduise par une révision effective des seuils notamment en maternelle afin que cette évolution positive soit inscrite dans le marbre.

Comme nous le rappelons depuis plusieurs années, la globalité des élèves d'ULIS doit être prise en compte dans l'abaissement des seuils et non pas le nombre de classes qui est un élément défavorable à plus d'un titre pour les petites écoles. Nous remarquons que vous avez également tenu compte de nos remarques à ce sujet.

Malgré ces points positifs, une ombre subsiste puisque sur certaines communes le manque de locaux empêche l'ouverture de classes. L'UNSA Education avait déjà dénoncé ce problème lors du CDEN du 16 juin 2016.

Notre fédération tient à s'adresser aux élus, pour leur rappeler qu'il est de leur responsabilité d'offrir aux élèves les conditions propices aux apprentissages.

L'évolution démographique est connue sur la Loire Atlantique depuis des années et si les constructions de logements ne cessent de progresser sur beaucoup de secteurs, force est de constater qu'en ce qui concerne celle des écoles et établissements, l'anticipation n'a pas été à la hauteur des enjeux.

En effet, cette hausse démographique se traduit par des établissements et écoles en surcharge, où les solutions sont la mise en place de modulaires quand le foncier le permet.

L'école laïque républicaine doit pouvoir accueillir tous les enfants et non pas favoriser les écoles confessionnelles par ce manque d'anticipation. Cela est la preuve que l'école publique est reconnue pour la qualité de son enseignement. Les parents n'ont pas à se voir imposer des choix. Et l'UNSA EDUCATION rappelle avec force l'obligation de continuité du service public sur l'ensemble du territoire.

Les ouvertures des écoles publiques sur les communes de Treffieux et de Saint Hilaire de Clisson à la rentrée prochaine montrent les attentes de la population.

Enfin, l'UNSA Education insiste une nouvelle fois sur la nécessité d'œuvrer pour la mixité sociale, preuve d'équité et facteur de réussite scolaire pour tous.

Nous vous remercions.